

**Première session de 2020 du Conseil exécutif du Programme
des Nations Unies pour les établissements humains
(ONU-Habitat), 29 juin 2020**

Notification de la Directrice exécutive (révisée)

I. Rappel

1. Par sa résolution 73/239, du 20 décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé qu'en 2019, après l'élection de ses membres par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Conseil exécutif tiendrait sa première session à Nairobi pendant trois jours.
2. À sa première session, en mai 2019, l'Assemblée d'ONU-Habitat a élu les 36 membres du Conseil exécutif, après quoi celui-ci s'est réuni pour tenir sa première session le 30 mai 2019 en marge de la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat. À cette session, en plus de l'élection des 36 membres :
 - a) Les membres du Bureau du Conseil exécutif ont été élus ;
 - b) Le Règlement intérieur du Conseil exécutif a été adopté puis approuvé par l'Assemblée d'ONU-Habitat ;
 - c) Le Conseil exécutif est convenu de reprendre sa première session à une date ultérieure en novembre 2019.
3. En conséquence, le Conseil exécutif s'est réuni à Nairobi pour la reprise de sa première session les 19 et 20 novembre 2019 et est convenu que sa première session de l'année 2020 se tiendrait pendant trois jours, du 31 mars au 2 avril 2020. Le rapport du Conseil exécutif sur les travaux de la reprise de sa session en novembre est paru sous la cote [HSP/EB.1/12](#). Les décisions adoptées par le Conseil à cette session sont reproduites dans le document [HSP/EB.1/11](#).
4. Lors de la réunion qu'il a tenue le 6 mars 2020 en vue de préparer la première session de 2020, le Bureau du Conseil exécutif a recommandé, au vu de l'évolution de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), d'écourter la durée de la première session de 2020 du Conseil à deux jours, à savoir le mardi 31 mars 2020 et le mercredi 1^{er} avril 2020. Le Bureau s'est à nouveau réuni le 19 mars 2020 et a décidé de reporter la première session du Conseil exécutif à une date ultérieure étant donné l'imprévisibilité créée par la COVID-19.
5. Par la suite, le Bureau s'est réuni le 11 mai 2020 et a décidé que, sachant que la COVID-19 demeurait une source d'incertitude, qu'ONU-Habitat devait s'attacher à assurer la continuité des opérations et que les États membres devaient contrôler ses activités, la première session de 2020 du Conseil exécutif serait, pour des raisons pratiques, tenue en ligne et sur une journée, en l'occurrence le 29 juin 2020.

II. Dates, ordre du jour et participation

6. Conformément à la recommandation faite par le Bureau du Conseil exécutif à sa réunion du 11 mai 2020 et compte tenu de l'imprévisibilité causée par la COVID-19, qui a également eu des incidences sur les activités au siège d'ONU-Habitat, à Nairobi, la première session de 2020 du Conseil exécutif se tiendra en ligne le lundi 29 juin 2020.
7. L'ordre du jour provisoire a été approuvé par le Conseil exécutif à la reprise de sa réunion, tenue les 19 et 20 novembre 2019, comme indiqué au paragraphe 7 de sa décision 2019/4 ; amendé par le Bureau du Conseil exécutif lors de sa réunion du 14 janvier 2020, tel qu'il figure dans le document [HSP/EB.2020/1/Rev.1](#) ; et révisé à nouveau par le Bureau à sa réunion du 6 mars 2020 et reconfirmé le 11 mai 2020, compte tenu des points devant être examinés à titre prioritaire à la première session de 2020 et de l'écourtement de la réunion. L'ordre du jour provisoire révisé figure dans l'annexe I de la présente notification.

8. Conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil exécutif ([HSP/HA.1/HLS.3](#)), les documents de fond de la session ont été distribués avant le 4 mars 2020, soit quatre semaines avant l'ouverture prévue de la session, qui aurait dû débiter le 31 mars 2020. La liste des documents pour cette session, qui vaut pour la session en ligne qui se tiendra le 29 juin, figure à l'annexe II de la présente notification.

9. La session sera ouverte le lundi 29 juin 2020 à 9 heures (heure d'Afrique de l'Est). Les participants doivent être connectés à la session en ligne avant 8 h 45 (heure d'Afrique de l'Est).

10. Les modalités d'accès à la session en ligne seront communiquées aux participants à partir du 22 juin 2020.

11. Les 36 membres du Conseil exécutif devraient participer à la session.

12. Aux termes de l'article 17 du Règlement intérieur, « [t]out État Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre du Conseil exécutif et tout membre d'une institution spécialisée peut assister aux réunions du Conseil [exécutif] ».

13. Compte tenu de l'article 8 du Règlement intérieur, la Directrice exécutive serait reconnaissante aux membres du Conseil exécutif et aux observateurs de bien vouloir communiquer au secrétariat du Conseil exécutif, dès que possible et le 20 juin 2020 au plus tard, les noms de leurs représentants accrédités, de leurs représentants suppléants et de leurs conseillers, y compris leur adresse électronique, afin que les informations de connexion à la session en ligne puissent leur être envoyées. Chaque délégation devrait se composer d'un représentant accrédité et d'autant de représentants suppléants et de conseillers que nécessaire.

III. Principales questions à l'examen

14. Au nombre des principales questions qui seront examinées par le Conseil exécutif à sa première session de 2020 figurent :

a) Questions financières, budgétaires et administratives ;

b) État d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour les établissements humains pour 2021 ;

c) État de l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session ;

d) Élection des membres du Bureau du Conseil exécutif.

IV. Consultations informelles

15. Pour faciliter les travaux du Conseil exécutif, des dispositions seront prises, sur demande, pour organiser des consultations informelles en ligne entre les groupes régionaux, qui porteront sur diverses questions, y compris tout projet de décision dont le Conseil exécutif sera saisi pour examen et adoption éventuelle à sa première session de 2020. Ces demandes peuvent être transmises au secrétariat par courrier électronique aux adresses suivantes : chris.mensah@un.org et unhabitat-sgb@un.org.

V. Organisation des travaux proposée pour la première session du Conseil exécutif de 2020

16. La Directrice exécutive propose aux États membres, pour la première session de 2020, l'organisation et le calendrier des travaux présentés dans l'annexe III de la présente notification, pour mener à bien les travaux durant cette session en ligne d'une journée.

A. Bureau

17. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, le Bureau du Conseil exécutif se compose d'un Président, de trois Vice-Présidents et d'un Rapporteur, qui ont été élus par le Conseil à sa première session, le 30 mai 2019, pour un mandat d'un an. Le Bureau en exercice assurera donc la conduite de la première session de 2020. La répartition géographique des membres du Bureau et des 36 membres du Conseil exécutif élus par l'Assemblée d'ONU-Habitat en mai 2019 pour un mandat de quatre ans est indiquée dans l'annexe IV de la présente notification. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, le Conseil élira, le dernier jour de sa première session de 2020, parmi ses membres et en tenant compte de la nécessité d'assurer

une représentation géographique équitable, un nouveau Bureau composé d'un Président, de trois Vice-Présidents et d'un Rapporteur, dont le mandat commencera à la fin de la première session de 2020. Conformément à l'article 9 également, les postes de Président et de Rapporteur seront attribués chaque année par roulement à un groupe régional différent, chacun des groupes régionaux occupant les postes de Président et de Rapporteur une fois pendant une période de cinq ans. Ce roulement est censé s'appliquer à la composition du Bureau pour la période 2020–2021, comme indiqué à l'annexe IV de la présente notification.

B. Réunions pendant la session

18. À la suite de consultations au sein du Bureau et étant donné que la session se tiendra en ligne, il est recommandé que la session d'une journée du Conseil exécutif, qui se déroulera le 29 juin 2020, se décompose en deux réunions en ligne, chacune durant trois heures, l'une le matin et l'autre l'après-midi. Il est proposé que la première réunion, soit celle de la matinée, soit consacrée aux points suivants : ouverture de la session (point 1), questions d'organisation et questions financières, budgétaires et administratives (points 2 et 3, respectivement), état d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel d'ONU-Habitat et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2021 (point 4) et présentation d'informations sur l'état de l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session (point 5) ; et que la deuxième réunion, soit celle de l'après-midi, soit consacrée à l'élection des membres du Bureau du Conseil exécutif (point 6) et à l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de 2020 du Conseil exécutif (point 7).

C. Documentation d'avant-session

19. Comme indiqué ci-dessus, lors de sa réunion du 11 mai 2020, le Bureau a approuvé à nouveau l'ordre du jour provisoire précédemment diffusé pour la première session de 2020 du Conseil exécutif qui devait se tenir les 31 mars et 1^{er} avril 2020. L'ordre du jour provisoire est disponible dans les six langues officielles de l'ONU ([HSP/EB.2020/1/Rev.1](#)) et figure également à l'annexe I de la présente notification. Les documents officiels relevant des points de l'ordre du jour provisoire avaient déjà été distribués dans les six langues officielles de l'ONU avant le 4 mars 2020 et seront à nouveau disponibles, dans un souci de commodité et conformément au Règlement intérieur, au moins quatre semaines avant l'ouverture de la session, soit d'ici au 1^{er} juin 2020.

20. Compte tenu des délais d'établissement, de soumission et de traitement des documents officiels d'avant-session dans les six langues officielles de l'ONU, soit environ trois mois, les documents de base qui faisaient déjà partie de la documentation d'avant-session disponible dans les six langues officielles établie pour la première session qui devait se tenir le 31 mars et le 1^{er} avril 2020 resteront à l'identique pour la première session en ligne de 2020, qui se déroulera le 29 juin 2020. Aussi importe-t-il de noter que ces documents d'avant-session ne tiennent pas compte des évolutions qui ont eu lieu entre janvier et juin 2020. La liste des documents d'avant-session figure dans l'annexe II de la présente notification.

21. Dans l'exposé qu'elle présentera au Conseil exécutif à la première session en ligne de 2020, la Directrice exécutive fera le bilan, dans la mesure du possible, de la période allant de janvier à juin 2020.

D. Résultats de la session

22. À la réunion qu'il a tenue le 11 mai 2020, le Bureau a recommandé que, la première session de 2020 devant se tenir en ligne et pour une journée seulement, les résultats de la session soient limités en termes de négociations et soient d'ordre procédural, et ce, parce que la capacité des membres de négocier des résultats de fond sera extrêmement limitée par le fait que la réunion se déroulera en ligne. Le Bureau a donc recommandé que les projets de document touchant la procédure, notamment l'élection de ses membres pour la période 2020–2021 et l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de 2020 du Conseil exécutif, soient examinés avant la première session de 2020, de préférence dans le cadre d'une procédure d'approbation tacite suivant la pratique établie par l'Assemblée générale dans sa décision 74/544 sur la procédure de prise de décisions de l'Assemblée générale pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

E. Langue de travail de la première session en ligne du Conseil exécutif

23. Sachant que les technologies et les capacités d'interprétation pour les réunions en ligne sont actuellement limitées à l'ONU, notamment à la Division des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi, et compte tenu de la recommandation formulée par le Bureau du Conseil exécutif à sa réunion du 11 mai 2020, la première session du Conseil exécutif se déroulera en anglais uniquement.

24. La Directrice exécutive souhaite toutefois confirmer que les documents d'avant-session de la réunion sont disponibles dans les six langues officielles de l'ONU, comme indiqué ci-dessus.

F. Inscription

25. Tous les représentants sont invités à s'inscrire pour cette session en ligne, entre le mercredi 27 mai et le samedi 20 juin 2020, sur le site <https://unhabitat.org/governance/executive-board>. Le secrétariat d'ONU-Habitat demande à tous les participants de s'inscrire afin de permettre à l'organisation de consigner avec précision la présence de tous les participants à la session. ONU-Habitat prie également les missions permanentes et les missions d'observation, en plus d'assurer l'inscription en ligne, de communiquer les noms et adresses électroniques des membres de leur délégation le plus tôt possible et au plus tard le 22 juin 2020, par voie de lettre officielle émanant du gouvernement ou de note verbale émise par la mission permanente de l'État Membre auprès de l'ONU ou d'ONU-Habitat, adressée à M. Chris Mensah, Secrétaire des organes directeurs (tél. : +254 732 689199, courriel : chris.mensah@un.org et unhabitat-sgb@un.org). Ces démarches concourront également à bien planifier la session.

26. Tous les représentants et participants dûment accrédités et inscrits à la session recevront des instructions pour accéder à la session en ligne à partir du 22 juin 2020.

27. Des renseignements supplémentaires sont affichés sur le site d'ONU-Habitat à l'adresse <https://unhabitat.org/governance/executive-board>. Toute question concernant la première session du Conseil exécutif doit être adressée à :

Mr. Chris Mensah

Secretary to the Governing Bodies

United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat)

P.O. Box 30030, 00100, Nairobi, Kenya

Adresses électroniques : chris.mensah@un.org et unhabitat-sgb@un.org

Tél. : +254 20 762 5521/3216 ; portable : +254 732689199

Annexe I

Ordre du jour provisoire révisé proposé pour la première session de 2020 du Conseil exécutif d'ONU-Habitat*

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la première session de 2020 ;
 - b) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de la reprise de sa première session ;
 - c) Rapports des groupes de travail spéciaux du Conseil exécutif.
3. Questions financières, budgétaires et administratives.
4. État d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour les établissements humains pour 2021.
5. État de l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session.
6. Élection des membres du Bureau du Conseil exécutif.
7. Ordre du jour provisoire de la deuxième session de 2020 du Conseil exécutif.
8. Questions diverses.

* À la réunion qu'il a tenue le 6 mars 2020, le Bureau du Conseil exécutif a recommandé, à la lumière de l'évolution de la situation dans le monde s'agissant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), que la durée de la première session de 2020 du Bureau exécutif soit écourtée et que l'ordre du jour provisoire de la réunion, qui figure dans le document HSP/EB.2020/1, soit révisé, compte tenu des points devant être examinés à titre prioritaire à la première session de 2020 du Comité exécutif. À la réunion qu'il a tenue le 11 mai 2020, le Bureau a décidé que la première session de 2020 se tiendrait en ligne, pendant une journée, en l'occurrence le 29 juin 2020.

Annexe II

Liste provisoire des documents dont sera saisi le Conseil exécutif à sa première session de 2020

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Cote des documents</i>	<i>Titre des documents</i>
1		Notification de la Directrice exécutive (deuxième révision)
2 a)	HSP/EB.2020/1/Rev.1	Ordre du jour provisoire révisé
2 a)	HSP/EB.2020/1/Rev.1/Add.1	Ordre du jour provisoire annoté révisé
2 a)	HSP/EB.2020/INF/1	List of documents
2 b)	HSP/EB.1/12	Rapport du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sur les travaux de la reprise de sa première réunion
2 b)	HSP/EB.1/11	Décisions adoptées par le Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains à la reprise de sa première session
3	HSP/EB.2020/2	Rapport de la Directrice exécutive intitulé « Mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 : situation financière d'ONU-Habitat au 31 décembre 2019 »
3	HSP/EB.2020/2/Add.1	Mise à jour sur la restructuration en cours d'ONU-Habitat
3	HSP/EB.2020/3	Effectifs du Programme des Nations Unies pour les établissements humains au 31 décembre 2019
4	HSP/EB.2020/4	Rapport de la Directrice exécutive sur le projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2021
5	HSP/EB.2020/13	Rapport de la Directrice exécutive sur les progrès de l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session
5	HSP/EB.2020/13/Add.1	Projet de stratégie de renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes
5	HSP/EB.2020/13/Add.2	Note de cadrage sur la mise en œuvre d'un processus d'examen des Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs
6	HSP/EB.1/HLS.3	Règlement intérieur du Conseil exécutif d'ONU-Habitat
7	HSP/EB.2020/17	Ordre du jour provisoire de la deuxième session de 2020 du Conseil exécutif

Annexe III

Proposition d'organisation des travaux et de calendrier pour la première session de 2020 du Conseil exécutif, 29 juin 2020

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Intitulé</i>
Lundi 29 juin 2020 Réunion en ligne de la matinée	Matin	1	Ouverture de la session.
		2	Questions d'organisation : a) Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la première session de 2020 ; b) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de la reprise de sa première session ; c) Rapports des groupes de travail spéciaux du Conseil exécutif.
		3	Questions financières, budgétaires et administratives.
		4	État d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour les établissements humains pour 2021.
Lundi 29 juin 2020 Réunion en ligne de l'après-midi	Après-midi	5	État de l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session.
		6	Élection des membres du Bureau du Conseil exécutif.
		7	Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Conseil exécutif en 2020.
			Adoption des documents issus de la première session de 2020 du Comité exécutif.
	8	Questions diverses	

Annexe IV

Répartition géographique des membres du Bureau et composition du Conseil exécutif

A. Bureau

<i>Année</i>	<i>Session du Conseil exécutif</i>	<i>Président</i>	<i>Vice-Présidents</i>	<i>Rapporteur</i>
2019	Première	États d'Europe occidentale et autres États (États-Unis d'Amérique)	États d'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine) États d'Asie et du Pacifique (Chine) États d'Europe orientale (Fédération de Russie)	États d'Afrique (Malawi)
2020	Deuxième	États d'Asie et du Pacifique	États d'Afrique États d'Amérique latine et des Caraïbes États d'Europe occidentale et autres États	États d'Europe orientale

B. Composition du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains à compter du 31 mai 2019 (36 membres)

États d'Afrique Angola (2019) Cameroun (2019) Égypte (2019) Éthiopie (2019) Kenya (2019) Malawi (2019) Maroc (2019) Nigéria (2019) République démocratique du Congo (2019) Sénégal (2019)	États d'Europe occidentale et autres États Allemagne (2019) Canada (2019) Espagne (2019) États-Unis d'Amérique (2019) France (2019) Portugal (2019) Suède (2019) Turquie (2019)
États d'Amérique latine et des Caraïbes Argentine (2019) Brésil (2019) Chili (2019) Costa Rica (2019) Mexique (2019) Uruguay (2019)	États d'Asie et du Pacifique Chine (2019) Inde (2019) Indonésie (2019) Iran (République islamique d') (2019) Japon (2019) Pakistan (2019) République de Corée (2019) Sri Lanka (2019)
États d'Europe orientale Pologne (2019) Fédération de Russie (2019) Roumanie (2019) Serbie (2019)	